



Controle alcoolemie positive

Par **lours**, le 15/01/2012 à 19:09

Bonjour,

Je me suis fait contrôler hier avec 0,67 mg/l d air expiré ce qui n'est pas bien du tout, je sais. Les gendarmes m'ont pris mon permis et m'ont laissé partir sans le véhicule.

Ma question est : qu'elles sont les sanctions, en général, sachant que mon casier est vierge et que je ne me suis jamais fait prendre en délit d'alcool et que j'ai mon permis depuis 18 ans ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.

Par **Tisuisse**, le 15/01/2012 à 23:24

Bonjour,

Les réponses sont sur le post-it en en-tête de ce forum "conduite sous alcool ou stupéfiants". Tout y est détaillé.